

<https://ricochets.cc/Arrivee-des-compteurs-Linky-dans-le-pays-de-Saillans.html>



Arrivée des compteurs Linky dans le pays de Saillans

- Les Articles -

LES COMPTEURS LINKY ARRIVENT sur SAILLANS

Absurdité écologique
Mise au rebut de 35 millions de compteurs en moins d'un an.

Risque d'incendie très élevé

Augmentation des factures

Non respect de la vie privée

Destructions d'emplois pour les techniciens

Piratage aisé

Coupure du courant à distance

Exclusion du risque électromagnétique par les compagnies d'assurance

Nous avons le droit de les refuser !!!
Infos sur linkysaillans@riseup.net

Publication date: jeudi 11 mars 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

La campagne d'installation des compteurs linky arrive dans le pays de Saillans. Un collectif s'est formé, vous pouvez le contacter sur linkysaillans@riseup.net

Première action à faire : courrier recommandé avec accusé de réception pour signifier le refus à envoyer à Enedis (propriétaire ou locataire) Tour ENEDIS - 34 place des Corolles - 92079 Paris La Défense Cedex. Modèle ici



2e action : Fixer sur le boîtier contenant votre compteur une plaque d'avertissement avec le texte suivant :

REFUS LEGAL DU COMPTEUR LINKY

Art. L341 -4 Code Energie-Clause 6-3 CGV

POSE FORCEE = INFRACTION

Art. 226-4 & 432-8 Code Pénal - Art. 544 Code Civil

3e action : Si votre compteur n'est pas accessible (2) au poseur, veillez à maintenir cette inaccessibilité.

► Si votre compteur est accessible (3) au poseur, il faut le barricader.

Si vous le faites vous-même il faut faire très attention car le courant électrique est permanent dans la platine support. Si vous n'êtes pas compétent, faites intervenir un professionnel.

Next-up vend différents systèmes n'intervenant que sur la porte.

Exemple : http://www.nextup.org/pdf/Bon_Commande_Kit_complet_porte_coffret_compteur.pdf

Voir aussi <http://refus.linky.gazpar.free.fr/compteurs-proteges.pdf>

(1) : Si vous le pouvez, il est souhaitable de prendre le compteur en photo avec la plaque d'avertissement.

(2) : Un compteur n'est pas accessible s'il est situé dans un logement ou dans un local fermé à clef.

(3) : Un compteur est accessible s'il est situé sur la rue, dans un jardin (même clos), dans les parties communes d'une copropriété, ou d'un immeuble de logements en location.

Remarque : Il est possible que vous receviez toutes sortes de menaces téléphoniques de la part d'ENEDIS ou de son sous traitant. Contactez nous, nous avons un document qui donne toutes les réponses à ces menaces.

Quelques liens autour de la question des linky et de leur installation

- Emission radio Diois : <https://rdwa.fr/interview/pour-refuser-le-linky/>
- site d'info local <https://stopleftypayscrest.wixsite.com/accueil>
- Stop Linky 2607 : <https://infolinkydie.webnode.fr/>
- <https://ricochets.cc/DROIT-AU-REFUS-DU-COMPTEUR-LINKY.html>
- <https://ricochets.cc/Vallee-de-la-Drome-Crest-attention-pose-de-compteurs-Linky-en-vue.html>
- <https://linky-non-merci.info/comment-refuser-le-linky/>
- <http://www.ehs-france.org/infos/2020.html>
- <http://stopleftky07.ardechelibre.org/>
- - Liste de films documentaires ici : <https://stopleftky-france.webnode.fr/documentaires/> A voir aussi cette

Arrivée des compteurs Linky dans le pays de Saillans

conférence : <https://www.youtube.com/watch?v=7W41yI5MMgg>

Pour suivre l'avancé de l'installation des compteurs linky sur votre commune, c'est par ici :

<https://selectra.info/energie/guides/compteurs/linky/deploiement>